

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1er et 16 de chaque mois se paient d'avance. LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITOPHES... AUTRES DÉPARTEMENTS...

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL Paraisant les Mardi, Jeudi et Samedi

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance. Annonces... Réclames... M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3...

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

BUREAUX A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.



L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement lui est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans. — Service d'hiver.

Table with 12 columns: Chemin de fer, Départ., Arrivée., Poste mixte, Omnibus mixte, etc. Lists routes between Cahors, Agen, Bourdeaux, Périgueux, etc.

Cahors, le 6 mai 1873.

Les journaux conservateurs de Paris et de toute la France constatent que l'opinion est de plus en plus alarmée des résultats du dernier vote, et singulièrement émue et froissée de l'optimisme qu'on affecte dans les régions officielles.

Mais ils se demandent aussi, avec le Français, ce que font et ce que deviennent ceux des ministres auxquels, depuis les derniers incidents parlementaires, ils étaient habitués à accorder quelque confiance.

Mais aujourd'hui l'évènement a parlé, on sait dans quel sens et avec quel retentissement. Que font et que disent MM. Dufaure, de Goulard et de Fourtou ?

Si, pour agir, ils ajournaient jusqu'à la rentrée de l'Assemblée, il serait trop tard. Non-seulement ils n'auraient plus l'honneur des menses prises, mais ils rencontreraient la majorité froissée de leur inaction.

C'est tout de suite qu'il leur faut agir. Quant à l'Assemblée, tout indique, de la part des hommes d'ordre qui siègent sur ses bancs, une attitude vigoureuse et la résolution arrêtée de provoquer la retraite de M. Thiers.

indispensables ; car l'approche des barbares apparaît à tous les yeux. C'est le banditisme qui menace de triompher définitivement, et la crainte seule d'un jour de triomphe possible, paralyse toutes les affaires.

L'un des journaux qui défendent le mieux la politique de M. Thiers, le Moniteur universel, s'écrie aujourd'hui avec une juste clairvoyance :

Les conservateurs n'ont aucune illusion à garder. Par conséquent, le moment est venu pour eux de s'unir dans la Chambre, de sortir résolument de l'optimisme qui leur est communiqué par M. Thiers.

Les nouvelles suivantes sont empruntées aux journaux de Paris et à nos correspondances :

L'Agence Havas nous apprend que M. Thiers a eu avec M. Turquet, député de l'Aisne, siégeant à gauche, une conversation analogue à celle qu'il a eue hier avec M. Arago.

Il espère que les républicains lui continueront leur confiance et qu'avec leur aide et celui de tous les conservateurs sages, il pourra surmonter les difficultés de la situation.

L'Agence Havas dément les bruits de modifications ministérielles.

M. Thiers n'a pas, paraît-il, dans son intimité et surtout quand il s'adresse à ses amis conservateurs, la même tranquillité optimiste qu'il affecte dans ses conversations avec M. Arago.

Les renseignements du Havre prouvent que cette ville est défavorablement impressionnée entre toutes, par le résultat des dernières élections.

On dit le général Bordonne, Mais c'est Bordon qu'on prononçait, Lorsqu'avant de servir Bellone, L'art d'Esculape il exerçait.

plus graves ; tout le monde est mécontent, et tout le monde s'en prend au gouvernement. C'est l'usage. Souvent c'est injuste ; mais, cette fois, c'est mérité.

Il se signe en ce moment, dans le département de la Nièvre, une protestation contre l'élection de M. Turigny, le député radical.

Au mois de novembre 1871, M. le docteur Turigny a été, en effet, pour attaques à la propriété, condamné par la Cour d'assises de la Nièvre, à six mois de prison.

Or, aux termes de l'article 15, § 6, de la loi de 1832 et de l'article 27 de la même loi, il est par suite de sa condamnation, frappé d'indignité électorale ; tant comme électeur que comme éligible.

Au cas où cette protestation serait admise, ce serait le candidat ayant obtenu le plus de voix après M. Turigny qui serait admis à hériter de son siège.

M. Turigny est un de ces élus que M. Thiers, d'après le Soir, se refuse à considérer comme radicaux et dont l'élection, dit-il, ne lui cause ni inquiétude, ni trouble.

Un des candidats dont la nomination paraît heureuse et rassurante à M. Thiers, s'il faut en croire le Soir, est M. Latrade. La République française plaie agréablement ce matin les officieux, qui présentent comme un succès heureux l'élection de M. Latrade qui est, dit-elle, un préfet du 4 septembre révoqué par M. Thiers.

A côté des candidatures des citoyens Ranc et Guyot vient de surgir, à Lyon, celle du « général garibaldien » Bordonne, condamné plusieurs fois pour escroquerie.

C'est le parti radical populaire qui présente ce candidat. Un nouveau parti radical, comme on voit. Le parti radical populaire ne s'est pas préoccupé de savoir si Bordonne était ou n'était pas éligible, et si ses condamnations lui permettaient de siéger dans une Assemblée française.

On l'avait déjà dit, et le Comtat d'Avignon, nous l'apprend de nouveau, mais en vers si élégamment tournés que nous nous ferions un vrai crime de priver nos lecteurs de ce charmant petit morceau :

On dit le général Bordonne, Mais c'est Bordon qu'on prononçait, Lorsqu'avant de servir Bellone, L'art d'Esculape il exerçait.

On constate en ce moment de nombreux départs de Paris. C'est l'époque où les gens riches émigrent ; cette année l'époque de ces émigrations a été toutefois

devancée de plus de 20 jours. Est-ce le résultat de l'élection du 27 avril, est-ce le résultat d'un besoin de calme et de repos après les agitations de la période électorale ?

D'après les évaluations des boulangers et des bouchers, le mouvement d'émigration dépassera cette semaine le chiffre de 40,000.

Le correspondant du Times, dont on sait les attaches officieuses, est obligé de reconnaître que la réélection de M. Buffet comme président à une très-grande majorité ne fait pas l'ombre d'un doute.

Toutes les lettres adressées à Paris de la province expliquent et justifient la baisse des fonds publics. Dans la plupart des élections précédentes, on pouvait signaler ce fait étrange que, dans plusieurs de nos plus grandes villes, le commerce lui-même, qui cependant ne vit que de confiance, s'était laissé entraîner à voter avec les radicaux.

Les journaux radicaux sont tout décontenancés par l'accueil que font la France et l'Europe à leur triomphe. A les entendre, cette alarme si profonde serait une conspiration de quelques meneurs.

On lit dans une correspondance du Journal de Bruxelles :

« Les propriétaires qui vendent leurs immeubles à Paris prennent une précaution justifiée par l'expérience du passé. Dans les contrats de vente passés par les notaires, ils ont soin de stipuler que le prix d'achat leur sera payé, aux époques déterminées, soit à Paris, soit à Londres. Ce que c'est que la confiance ! »

Revue des Journaux

Journal de Paris.

Le centre gauche nous paraît avoir un rôle important à jouer dans les circonstances présentes. Cette fraction parlementaire est composée d'hommes que leurs habitudes, leurs idées et leurs intérêts rattachaient évidemment au parti conservateur, et qui ne s'en sont séparés que sur la question de la forme

du gouvernement. Sur toutes les autres questions, ils sont évidemment plus rapprochés du centre droit que de la gauche modérée, à plus forte raison de la gauche extrême.

Nous ne sommes pas de ceux qui disent que la question de la forme du gouvernement est une question dénuée d'importance. Nous disons seulement que cette question, dans l'état actuel des choses, passe nécessairement au second plan. Avant de savoir si la France sera une Monarchie ou une République, il s'agit de savoir si elle sera ou si elle ne sera pas. C'est la question qui se pose aujourd'hui. Il n'est douteux, en effet, pour personne aujourd'hui, que si le radicalisme l'emporte, la société française est perdue. Elle est déjà malade: elle ne serait pas de force à résister à une pareille épreuve.

C'est ce sentiment d'un danger commun et pressant qui a réuni, dans l'élection du 27 avril, des monarchistes décidés et des républicains sincères. Pourquoi ce même sentiment ne réunirait-il pas, dans les questions qui vont se poser devant l'Assemblée, le centre gauche et le centre droit? Ne peut-on pas laisser la question de forme de gouvernement à l'état de question ouverte, comme disent les Anglais, c'est-à-dire de question sur laquelle chaque député, individuellement, peut voter à son gré? Et ne peut-on pas se concerter, au contraire entre le centre droit et les deux centres gauche, pour toutes les questions qui intéressent le maintien de l'ordre public et la défense de la société?

Si le centre gauche, comme nous le croyons, est convaincu de l'imminence du danger, il faut qu'il se hâte de prendre une attitude résolue contre l'ennemi commun. Attendre les élections générales et la réunion de l'Assemblée qui en sortira, pour prendre cette attitude, ce serait perdre une occasion qui ne se retrouvera pas. Si les élections générales se font dans une situation semblable à celle où nous nous trouvons aujourd'hui, le centre gauche ne sera pas représenté dans la nouvelle Assemblée. De tous les partis, le centre gauche est celui qui a été le plus battu dans les élections du 27 avril. Si M. de Rémusat avait été nommé, il aurait siégé évidemment au centre gauche. M. le général Boissonnet, M. Frédéric Passy, étaient des candidats du centre gauche. Ils acceptaient et défendaient ouvertement la République conservatrice. Ces dispositions bien connues ne les ont pas préservés d'un échec complet.

L'heure est donc venue, pour le centre gauche, de prendre un parti. Nous ne lui demandons pas de renoncer aux idées qu'il s'est faites sur la forme de gouvernement qui convient à la France. Nous avons, quant à nous, le plus profond respect pour toutes les convictions sincères. Nous demandons seulement à des hommes comme M. Casimir Périer, M. Feray-d'Essone, M. Deornandie, M. Lefébure et tant d'autres, s'il n'y a pas à leurs yeux des questions plus importantes encore que la question de la forme du gouvernement, et si ces questions ne se posent pas aujourd'hui avec un caractère menaçant qui doit dicter leur devoir à de bons citoyens comme eux.

Liberté.

Le *Journal des Débats* joue de malheur. Honni par les journaux conservateurs pour ses complaisances envers le radicalisme, la feuille de M. Bapst est énergiquement désavouée par les journaux radicaux chaque fois qu'elle s'avise de se mêler de leurs affaires avec un zèle trop indiscret. Témoin l'aventure que voici: Depuis deux jours le *Journal des Débats* fait patte de velours au public pour le compte du citoyen Barodet. « Foin des communces ! Barodet n'en est pas, qu'on se le dise ! D'ailleurs le personnage de Barodet importe peu. Ce qui importe, c'est le parti qui a fait son élection. Or, ce parti, c'est tout bonnement le parti radical, c'est-à-dire une variété de républicains qui ont bien droit à leur place au soleil. Ces républicains sont même si doux, si modérés, qu'ils auraient volontiers nommé un homme encore plus doux, encore plus modéré que Barodet. On n'a pris Barodet qu'à défaut d'autre, à preuve que dans l'Union républicaine il n'a obtenu que deux voix de majorité. »

Trop de zèle, ô docte feuille ! Lisez plutôt la *Republique française* :

« Le *Journal des Débats* répète encore, que l'Union républicaine a adopté, « à deux voix de majorité seulement, » la candidature de M. Barodet. Nous avons déjà, à deux reprises, démenti cette assertion. La candidature de M. Barodet a été adoptée à l'una-

nimité des membres présents dans l'unique réunion tenue par l'Union républicaine en vue de l'élection de la Seine. Nous nous étonnons que deux rectifications successives n'aient pas été aperçues par un journal aussi scrupuleux dans ses renseignements que le *Journal des Débats*. Nous espérons cependant qu'il voudra bien tenir compte de cette troisième rectification que nous n'aurions pas faite pour tout autre que pour lui. »

Nous apprenons que M. Thiers hâte en ce moment la préparation des lois constitutionnelles dont le Gouvernement s'est réservé l'initiative, et tout porte à croire que deux de ces lois — celles concernant la transmission des pouvoirs et l'institution d'une seconde Chambre — seront déposées sur le bureau de l'Assemblée nationale aussitôt la reprise des travaux parlementaires.

L'intention du Gouvernement, en faisant propager cette nouvelle, est d'indiquer aux impatients, aux partisans de la politique radicale, que si l'Assemblée songe à prolonger encore la durée de son mandat, M. Thiers, lui, fait tous ses efforts pour provoquer la dissolution.

Au point où nous en sommes, fatigués d'entendre les partis extrêmes déclarer qu'ils ont toute la France avec eux, que l'opinion libérale conservatrice est en infime minorité, nous estimons que l'Assemblée doit se dissoudre aussitôt que faire se pourra, et nous serions, pour notre part, satisfaits d'apprendre que sa dissolution suivra de près la libération complète du territoire.

N'oublions pas cependant que l'Assemblée a pris la résolution au moins tacite, d'accord avec le Gouvernement, de voter avant de se séparer certaines lois urgentes dont nous ne voulons pas refaire la nomenclature, mais dont les principales sont, en dehors de la discussion du budget, la loi sur l'instruction primaire, la loi municipale, et enfin les lois dites constitutionnelles : lois sur la transmission des pouvoirs, sur l'institution d'une seconde Chambre, modifications à la loi électorale, etc.

Nous demandons à l'Assemblée de hâter la discussion et le vote de ces lois principales ; mais nous ne saurions nous associer à l'impatience de ceux qui voudraient tout sabrer, écarter les discussions, voter des lois indigestes afin d'interroger le suffrage universel et savoir si nous allons changer de gouvernement, si la République radicale est appelée à remplacer la République conservatrice.

Nous ne saurions donc blâmer le gouvernement de l'empressement qu'il apporte à préparer les lois constitutionnelles. Si la dissolution se fait attendre, il pourra dire au moins à ceux qui la réclament à grands cris : Je m'en lave les mains ; si la dissolution se fait attendre, l'Assemblée seule est responsable.

Etant bien établi qu'en ce qui nous concerne, nous ne poussons ni à une dissolution immédiate de l'Assemblée, ni à une prorogation exagérée de ses pouvoirs, nous donnerons au Gouvernement le conseil de se préparer, sans perdre une heure, à agir légitimement sur l'opinion publique en vue des élections générales.

En donnant ce conseil au Gouvernement, nous supposons qu'il n'hésite plus à s'engager résolument dans la seule voie qui lui reste pour arracher la France à l'anarchie et conjurer la dictature révolutionnaire qui nous menace. En prenant la moyenne des journaux, nouvelles et conversations ayant cours dans le monde politique, on arrive à admettre que M. Thiers est résolu à entrer dans cette voie, à s'appuyer désormais sur l'universalité des forces libérales conservatrices du pays.

M. Paul de Cassagnac a prononcé le discours suivant, à Valence, dans le département du Gers :

Je lisais un jour, dans un livre d'histoire, que les habitants de la Chine étaient tellement nombreux que, du jour où descendrait chez eux une expédition européenne, ils n'auraient qu'à se serrer les uns contre les autres pour l'écraser et la réduire en poudre.

Tel est le parti conservateur ; c'est le plus nombreux, et voilà cent ans bientôt qu'il se laisse intimider par une poignée de coquins. Nous aussi, Messieurs, serrons les rangs, et vous verrez ce qu'il restera de nos adversaires !

Ceci dit, voyons où nous en sommes : Au 4 Septembre, Messieurs, l'Empire tomba. Comment tomba-t-il ?

Il tomba par les crimes et les menées du parti républicain, et dans sa chute il entraîna la France,

car il y a ceci de bizarre entre les Napoléon et la France qu'il est impossible de frapper les uns sans frapper l'autre en même temps (Bravos).

L'Empereur connaissait les projets de l'Allemagne ; il savait qu'elle nourrissait, depuis 1806, le désir de venger le désastre d'Iéna. Alors il demanda qu'on lui fournit les moyens de résister à cette attaque qu'il savait résolue d'avance. Il lui fallait douze cent mille hommes, et il chargea son ministre, cet homme de génie qui s'appelait le maréchal Niel, de lui composer l'armée dont il avait besoin. Que fit alors le Corps législatif ?

On vit un homme, M. Pelletan, répondre ironiquement au maréchal Niel : « Vous voulez donc faire de la France une vaste caserne ? » Et le maréchal répondit d'un air prophétique : « Prenez garde d'en faire une vaste cimetière. »

Un autre vint nous parler de l'inutilité des armées permanentes et déclara que, si l'ennemi envahissait le sol, il suffirait de l'élan national pour le repousser.

M. Thiers lui-même traita de *fabule et de fantasmagorie de chiffres*, les quinze cent mille hommes de l'armée allemande. Toutes les paroles que je vous cite, Messieurs, sont des paroles authentiques ; elles sont inscrites au *Mouvement universel*.

Et puisque nous en sommes à M. Thiers, parlons-en !

M. Thiers, messieurs, ce prétendu prophète, qui se vante si fièrement d'avoir prédit l'avenir, n'a jamais rien prédit, n'a jamais rien vu, n'a jamais rien deviné. Le 23 février 1848, il ne croyait pas à la révolution ; la veille de la Commune, il voulait aller à Paris.

.....! Sous prétexte qu'il a écrit la vie de Napoléon, il s'imagine qu'il est un grand homme de guerre, et il essaie de recommencer la vie de l'Empereur. L'année dernière il faisait l'école de Brienne à Trouville en expérimentant des canons ; aujourd'hui il joue au premier Consul.

M. Thiers a pris une large part à nos désastres par son aveuglement, sa routine.....

..... et il n'a pas le droit de s'en désintéresser.

Pendant ce temps-là, que faisaient les impérialistes ?

Atterrés, éperdus dans leur douleur patriotique, ils laissaient, comme Alexandre, leur succession à ceux qui s'en croyaient les plus dignes, et ils étaient décidés à servir loyalement le gouvernement, quel qu'il fût, qui sauverait la France.

Nous autres, prisonniers de guerre, mourant de faim et grelottant de froid dans les casernes d'Allemagne, nous n'avions qu'une pensée, le salut de notre pays. Nous effaçions de nos cœurs toute idée politique, pour n'y laisser que l'idée de la patrie, et, haletants, mais non désespérés, nous attendions que Dieu fit un miracle pour la France, sa fille aînée, et la sauvât comme autrefois, en lui envoyant une nouvelle Jeanne d'Arc ! — (Applaudissements.)

Ceux qui auraient sauvé la patrie, nous les eussions bénis, eussent-ils été républicains !

C'étaient les républicains et les royalistes qui tenaient en main les affaires ; mais non, quand je parle ainsi, je me trompe, car les royalistes se battaient, tandis que les républicains se ruaièrent sur les places, comme des chiens sur des os, et profitaient des malheurs de la patrie pour se la partager et satisfaire leurs ignobles appétits. (Bravos.)

Nous tous, Messieurs, nous étions à la guerre, les uns devant l'ennemi, les autres dans les forteresses de l'Allemagne ; eux, ils organisaient la défense nationale, ils annonçaient partout qu'ils se levaient. En effet, ils se sont levés, mais pour mieux s'asseoir. (Applaudissements.) En avaient-ils, des délégués de la défense ? Il y en avait partout, dans vos communes, dans vos cantons, partout, excepté devant l'ennemi. (Applaudissements.)

Ils ont dévasté la France, ils l'ont pillée, volée, pendant que nos jeunes soldats allaient au combat, sans souliers, sans vêtements, sans pain, presque sans armes.

Les moments que nous allons traverser vont être bien durs. Il faut faire un dernier effort pour écraser la révolution, pour faire rentrer dans les poches le drapeau rouge qui commence à déployer de nouveau ses plis sinistres, et pour cela il faut que vous envoyiez à l'Assemblée les députés résolus, des hommes qui ne reculent devant rien pour défendre vos existences et vos fortunes. (Oui ! oui !)

Et ce ne sera pas commode, allez, que de remplir un pareil mandat ! c'est tout simplement un bon pour être fusillés que vous allez leur signer ! (Bravos et rires.)

Pour cela, il faut nous unir, abandonner nos haines, nos rancunes. Il faut serrer les rangs, afin de clore enfin cette ère des révolutions et d'arriver au rétablissement du calme, de la sécurité, après lequel vous soupirez tous.

Je ne vous parle pas de la forme gouvernementale ; empire ou royauté, cela vous regarde, et c'est à vous à vous seuls, à vous, le peuple, à nommer votre souverain, car vous êtes tous monarchistes, et n'importe quelle monarchie vaut encore mieux que n'importe quelle république ! (Oui ! oui !)

L'ancien droit des Bourbons n'existe plus, comme le droit des plébiscites impériaux n'existe plus. Il y a table rase de tout, et vous devez acclamer de nouveau l'homme de votre choix et la dynastie que vous jugez la plus propre à vous sauver.

Mais le plus pressé, le plus urgent, c'est la campagne électorale ; nommez d'abord des députés énergiques et résolus, pour combattre et tuer la République, et après, nous nous entendrons pour choisir la forme gouvernementale. (Bravos.)

Nous y arriverons, à ce plébiscite qu'on nous refuse ! Et pourtant nous avons une telle confiance dans l'appel au peuple, que nous le laisserions faire volontiers la République..... je ne parle pas des gendarmes, ils sont avec les honnêtes gens, ils sont avec nous ! (Rires et applaudissements.)

Et quel que soit le gouvernement qui sorte de l'urne, nous jurons de l'accepter, quand bien même ce serait l'infâme république ! Certes, je ne la servirais pas, on ne sert pas ces choses-là, mais j'ai tant de respect pour le suffrage universel, que je m'inclinerais, sauf à me sauver, après, dans un coin. (Applaudissements.)

Le *Journal des Débats* s'est laissé aller bien inopinément à médire des républicains et aussi, par conséquent, de la République ; mais que M. Thiers se rassure, il s'agit des républicains d'Amérique. Néanmoins, il n'y a pas de main morte, comme on en peut juger par ceci :

C'est à cette perversion des idées morales qu'il faut attribuer en partie les faits scandaleux dont il a déjà été question dans ce journal et l'impunité presque totale de leurs auteurs. M. Pomeroy vit au Kansas comme s'il n'avait pas été convaincu d'avoir acheté à beaux deniers comptants le poste de sénateur de l'Etat ; le héros du Crédit mobilier, M. Charles Ames, se fait décerner des ovations par ses compatriotes du Massachusetts, et nulle poursuite n'a été exercée contre ses associés et ses complices. Les deux vice-présidents des Etats-Unis compromis dans l'affaire, n'ont pas eu à répondre de leurs actes, et l'un d'eux, comme l'a dit un journal américain, était encore en exercice, et l'autre allait y entrer.

Les sénateurs et les députés qui s'étaient laissés corrompre ont continué de siéger, et ces derniers, avant que le Congrès se séparât, ont voté sans scrupule la loi qui, en portant l'indemnité accordée aux représentants à un plus haut chiffre, faisait à chacun d'eux, pour la période législative écoulée, présent de 5,000 dollars. Le *carpet-baggisme* fleurit toujours à la Louisiane, où deux gouverneurs se sont récemment disputé le pouvoir les armes à la main ; les auteurs des fraudes commises à New-York attendent encore d'être jugés, et le général Frémont, déjà condamné pour sa participation à l'affaire du chemin de fer *Memphis et Paso* et déclaré en faillite par le jury de Cincinnati pour une autre cause, adresse aux journaux, sur sa conduite, des explications qui n'ont pas partie du public trouve suffisamment.

A tous ces faits scandaleux, on peut aujourd'hui en ajouter d'autres. Une instruction, dirigée par un comité du Sénat, vient de prouver qu'un des membres de cette Assemblée, M. Caldwell, du Kansas, n'a obtenu son siège qu'au moyen de l'achat par le fait, moyennant un millions de dollars dans un canton dans un troisième, du nombre de voix qui lui était nécessaire. Deux collègues de M. Caldwell, accusés d'avoir agi comme lui, ont eu peine à se justifier. Enfin, le reproche de népotisme, auquel le président des Etats-Unis lui-même a déjà été exposé, est adressé de nouveau publiquement à ce premier magistrat de la République, qui, d'après le *New-York Herald*, aurait toléré la promotion de son fils, tout jeune encore, du rang de lieutenant en second à celui de lieutenant-colonel de l'armée.

Voilà certes, une poignée de vérités dures jetées à la tête de la République.

Si donc les mœurs républicaines sont si mauvaises, pourquoi le *Journal des Débats* nous invite-t-il à les adopter ?

(Paris-Journal.)

On sait qu'à Paris, parmi les hommes politiques du parti républicain, des nouveaux venus ont substitué leur direction aux vieux chefs, et sont devenus solument démodés et débordés. D'après les lettres de province, le même phénomène se reproduit à tous les degrés. Ainsi, dans les communes rurales, la direction des « avancés » tend à passer des mains des petits bourgeois ou des gros cultivateurs à celles de simples manouvriers. Là aussi, se produit cet avènement de la « nouvelle couche sociale » annoncée par le prophète de la démocratie.

(Français.)

Les vieux catholiques, c'est-à-dire les prétendus catholiques qui méconnaissent l'autorité du pape, des conciles et des évêques, ont convoqué une réunion à Arlesheim, dans le canton de Bâle-Campagne, (Suisse).

Le gouvernement cantonal avait envoyé trois compagnies d'infanterie, sous prétexte de maintenir l'ordre; en réalité, pour intimider les vrais catholiques et leur imposer silence.

Malgré les baïonnettes des protestants et des libres-penseurs, les catholiques ont obtenu la majorité. Les trois quarts des assistants se sont prononcés contre les *allcatholische*.

Les noms de Pie IX, de Mgr Lachat, de Mgr Mermillod, ceux des évêques suisses ont été acclamés avec enthousiasme. Il y a eu des acclamations chaleureuses en l'honneur des curés catholiques demeurés fidèles à leur devoir et en l'honneur des catholiques incarcérés pour avoir manifesté leur indignation et leur attachement à la foi de leurs pères.

Décidément, la majorité n'appartient pas aux schismatiques, malgré les efforts du gouvernement suisse.

Le cardinal Billet, archevêque de Chambéry, est mort mercredi, 30 avril, à cinq heures du soir.

Chronique locale et méridionale.

Un concours de musiques d'harmonie et de fanfares, aura lieu à Cahors, à l'occasion du concours régional, le dimanche 25 mai courant.

Afin d'accélérer autant que possible le recrutement de la garde républicaine et de la légion de gendarmerie mobile qui ne sont pas encore au complet, le président de la République vient de décider qu'il pourra être admis dans ces corps des élèves-gardes et des élèves-gendarmes.

Ces élèves seront pris parmi les militaires libérés qui ne réunissent pas les conditions d'âge et de services exigées dans les corps de troupes pour les candidats à l'emploi de gendarme. Ainsi pour eux, la tolérance d'âge sera abaissée à 23 ans, un gendarme ne pouvant être assermenté qu'à 25 ans.

D'après les dispositions de la loi du 25 janvier 1872, la limite de garantie des valeurs déclarées est portée de 2,000 fr. à 10,000 fr. Cette disposition permettra au public d'expédier sous un même pli chargé, des valeurs déclarées qui précédemment en auraient nécessité cinq.

Par suite de ces dispositions, les bijoux et autres objets précieux, qui n'étaient admis comme valeurs cotées que jusqu'à concurrence d'une valeur de 1,000 fr., pourront être expédiés avec garantie jusqu'à la limite indiquée de 10,000 fr.

Le projet relatif à l'amélioration de l'ordinaire des troupes et à l'allègement des charges résultant du système actuel, qui met le soldat directement aux prises avec le fournisseur, va recevoir son exécution dans le courant du mois où nous entrons.

Au ministère du commerce et de l'agriculture, où se centralisent en ce moment les rapports demandés aux préfets sur les désastres causés par les derniers froids, les évaluations établies sur des relevés encore incomplets accusent des pertes qui, dit-on, dépassent déjà cent millions.

Parmi les moyens les plus efficaces employés depuis quelques années contre la coqueluche, cette fatigante maladie de l'enfance, l'inhalation des gaz qui se dégagent des épurateurs des usines à gaz est, sans contredit, celui qui a donné les résultats les plus rapides et les mieux établis.

Avis aux parents, dont les enfants sont atteints de cette maladie. En faisant respirer au malade les gaz absorbés par les substances épuratrices, un mieux sensible se manifeste rapidement et ne tarde pas à être suivi de la guérison.

Nous lisons dans la *Gazette du Langue-doc* :

Nous avons eu ces jours derniers un enterrement solidaire à Toulouse, celui d'un ancien collaborateur de l'*Emancipation*. Comme il s'est accompli sans bruit, nous avons cru qu'il valait mieux ne pas en parler et imiter la population qui a détourné la tête, autant dans un

sentiment de douloureuse pitié que de dégoût. Nous mentionnons, du reste, rarement ces enfouissements qui abaissent l'homme au niveau de la brute, et que la voix du peuple a si justement et si pittoresquement qualifiés « d'enterrements de chiens. » Mais il y en a eu un la semaine dernière dans le Gers, qui a un caractère à part et une physiologie particulière. Ce n'est plus un enterrement athée, mais schismatique, et qui atteste la division de jour en jour plus profonde des protestants orthodoxes et des protestants libres-penseurs.

Nous citons l'*Avenir* d'Auch :
 « Une famille Boube, de Mauvesin, n'avait pas voulu laisser baptiser une fille par M. Philip, pasteur de la localité, dont les opinions orthodoxes lui déplaisaient. Cette enfant vient de mourir, et la famille, n'ayant pu obtenir de M. Philip que la cérémonie religieuse qui devait avoir lieu dans la maison mortuaire et au cimetière fût présidée par M. Rabaud, pasteur libéral, de Montauban, a mieux aimé qu'un commissaire de police, ceint de son écharpe, marchât en tête du cortège funèbre et fit ensevelir l'enfant. »

LYCÉE DE CAHORS

Compositions du 21 au 26 avril.

Philosophie.

Version latine : 1 Deloncle; 2 Campmas.

Rhetorique.

— 1 Depeyre; 2 Boussac.

Seconde.

Version grecque : 1 Valmary; 2 Fournier.

Troisième.

— 1 Ices; 2 Lestrade.

Quatrième.

— 1 Labro; 2 Cantarel.

Cinquième.

Orthographe : 1 Grépon; 2 Albert.

Sixième.

— 1 Bertrand; 2 Darquier.

Septième.

— 1 Barbier; 2 Lapouble.

Huitième.

— 1 Sentenac; 2 Roussel.

Classe préparatoire. — Première division.

Lecture : 1 Couret; 2 Manhiabal.

Deuxième division.

— 1 Raynal; 2 Dartigalongue.

Troisième division.

— 1 Bouyssou, A.; 2 Soulié.

Enseignement spécial. — Deuxième année.

Français : Claret; 2 Dissès.

Première année.

Anglais : De Lagrandval; 2 Séguela.

Le Proviseur,

RICHAUD.

THÉÂTRE DE CAHORS.

Le public abandonne décidément le théâtre dans notre bonne ville de Cahors. C'est un fait acquis, n'en parlons plus.

Un jour de belle humeur, nos édiles de 1830 concourent l'heureuse idée de construire une salle de spectacle; ils eurent le mérite rare de réaliser ce qu'ils avaient résolu, et bientôt, au sud de la Place d'Armes, s'éleva gracieux, le temple de l'art dramatique et lyrique. Ah! c'est que les édiles de 1830 ne regardaient pas le théâtre comme un lieu pestilentiel qu'on devait fuir, mais au contraire, comme le rendez-vous de tout ce que la société cadurcienne renfermait d'intelligence et de bon goût.

On raconte même des choses incroyables: Les jours de représentation, M. le Maire, M. le Préfet et beaucoup d'autres autorités locales d'alors, s'arrêtaient à la porte du théâtre, et à l'acclamation du peuple, ils prenaient au guichet bon nombre de cartes qu'ils distribuaient autour d'eux. Il arrivait infailliblement ceci, c'est que M. le Maire et M. le Préfet, montrant un empressement si louable, les dames venaient en nombre au spectacle pour faire comme M^{me} la maîtresse et M^{me} la prêtée.

Ainsi donc les dames ont beaucoup fréquenté, jadis, le théâtre à Cahors, et comme ce n'est pas l'amour des plaisirs et des toilettes qui s'est perdu, nous sommes amenés à conclure que le niveau intellectuel pourrait bien avoir baissé parmi nous.

Ah! la conclusion est triste, je le sais, et pourtant que penser, quand, avec un programme comme celui de dimanche dernier, on en est réduit à voir de bons artistes s'évertuer pour plaire à quelques rares spectateurs.

Et tenez, la preuve de cet affaissement intellectuel chez les femmes surtout, — conséquence du fatal chignon, peut-être, — se manifeste à toutes les occasions. Qu'il arrive une ménagerie sale et puante, vous êtes sûrs d'y voir accourir les dames du meilleur ton, qui s'épanouiront d'aise à la vue d'un boa avalant un lapin vivant, ou d'un lion croquant son dompteur. Certes, ce spectacle est fort attrayant, nous en convenons, et Rome en raffolait aux jours de décadence...

Il ne faut donc plus compter sur le public au théâtre. Désormais, tout directeur soucieux de ses intérêts, doit s'ingénier à découvrir le moyen de s'en passer et de le considérer comme un accessoire gênant. C'est très audacieux, mais le succès est au bout. Le public se moque de vous, on le lui rend avec usure. Je voudrais au bas d'une affiche alléchante quelques mots dans ce genre: Vu l'attrait de cette soirée extraordinaire, le public est prié de rester dans le vestibule; la direction offrira gratis des rafraîchissements, sur le seuil; il y aura des sièges et des ballets d'éléphants, pour l'agrément des dames.

Comme tout est perdu, fors l'attrait du fruit défendu, je crois qu'on paierait très cher pour entrer dans la salle.

Pour finir, raisonnons un peu: Que faudrait-il pour tirer d'affaire un pauvre diable de directeur qui se ruine pour nous procurer du plaisir? — Bien peu de chose assurément: Au lieu d'un Neptune dans une soucoupe, une petite subvention au théâtre.

Notez que la ville y gagnerait, car elle retirerait ainsi un bon revenu d'un immeuble qui, restant fermé, n'a plus sa raison d'être. Qu'on vende le Théâtre à parcelles, ou qu'on l'encourage; il n'y a pas de milieu.

Que dire des artistes, ils font toujours bravement leur devoir. MM. Blanchereau, Lambert, Saint-Sarnain, M^{mes} Blanchereau, Lambert, Laroche et Millet, méritent tous les éloges. Impossible, en effet, de mettre plus de verve que Blanchereau (Chambort), d'amour vrai que Saint-Sarnain (Pascal), de grâce et de désinvolture que M^{me} Blanchereau (Wilhemmine et Willhen), dans la charmante comédie de MM. Gogniard et Dunoyer.

Les *Rendez-vous Bourgeois* et *les Enfants*, presque une nouveauté du Théâtre-Français, étaient offerts au public qui n'a pas su en profiter; tant pis pour lui.

Pour la chronique locale: A. Layton

Dernières nouvelles

Versailles, 3 mai.

Les membres conservateurs de la Commission de permanence, réunis hier en séance préparatoire, chez l'un d'eux, M. Anisson-Duperron, ont échangé leurs impressions sur la situation actuelle et ont exprimé le regret de voir M. Thiers maintenir sa politique qui, d'après eux, conduit la France à l'abîme. Ils ont décidé, du reste, de n'aborder, au sein de la commission, aucune des questions brûlantes du moment, afin de réserver à l'Assemblée la complète liberté de ses jugements et des déterminations qu'elle croira devoir prendre.

L'émotion produite par les élections du 27 avril, semble augmenter plutôt que diminuer dans les cercles politiques et financiers, et elle est d'autant plus vive que personne n'aperçoit encore bien clairement par quels moyens la crise pourra être pacifiquement dénouée.

On a dit que M. de Goulard avait l'intention de se retirer. Ce bruit ne paraît pas devoir, pour le moment, se confirmer, mais il est assez vraisemblable qu'une modification ministérielle aura lieu après le retour de l'Assemblée.

La commission de permanence s'est réunie samedi.

Il ressort de cette réunion que la commission a le parti-pris très réfléchi de ne pas soulever les graves questions politiques dont l'Assemblée sera juge à son retour. Jamais ses séances ne furent plus insignifiantes, et jamais la commission n'eut des soucis plus sérieux ni une responsabilité plus grande.

On ne peut mettre en doute ni sa vigilance, ni sa sagacité; mais il reste évident qu'elle se borne à observer, à veiller, et qu'elle veut éviter des débats prématurés sur des points que la Chambre seule peut discuter avec une autorité suffisante. Quant à réunir les députés avant l'heure fixée, c'eût été donner à l'opinion publique un élément nouveau d'agitation, et, certes, les officieux ont assez souvent calomnié

l'Assemblée en l'accusant d'agiter le pays, pour qu'ils lui rendent cette fois le témoignage d'être bien innocente de l'émotion causée par le succès des radicaux.

La lecture du compte-rendu de cette séance donne lieu à une seconde observation: c'est que M. Jules Simon, ministre perpétuel de l'instruction primaire, s'est abstenu de s'y présenter.

Lorsqu'il y a huit jours, la commission interrogea le gouvernement sur le langage très blâmable de M. Jules Simon, contre l'Assemblée, ce fut M. de Goulard qui fut forcé de répondre; il eut l'honnêteté de désavouer son collègue, et il fit bien. M. Jules Simon était absent. On considérerait comme un devoir pour lui de venir à la séance suivante apporter les explications que n'avait pu fournir le ministre de l'intérieur, fort innocent de l'inconvenant discours de la Sorbonne. On attendait M. Jules Simon et ses réponses; on les a attendus en vain.

Ce ministre était parti pour aller inaugurer un théâtre dans le département de la Marne, où sont ses électeurs. Cette fuite officielle devant les questions de la commission de permanence semble dire aux commissaires que s'ils ne sont pas contents, ils peuvent aller se plaindre à M. Thiers.

La commission préférera sans doute s'adresser à l'Assemblée, et les explications, si elles sont différées, ne seront pas perdues.

On a tiré à Madrid cinq coups de fusil sur le général Contreras; cinq passants inoffensifs ont été tués. Un groupe d'individus, ivres et armés, entre chef un ancien gouverneur de Madrid; on l'entraîne dans la rue, on le fait mettre à genoux, et il allait être fusillé, quand des habitants courageux le délivrent. Les révolutionnaires sont maîtres de la ville.

Le 25, une bande fouillait, rue de Alcalá, la maison de la mère du maréchal Serrano. Puis une autre bande s'est mise à piller la demeure de M. Sagasta, ancien ministre, comme on pillait nos tiroirs pendant la Commune. Des pièces de canon enlevées à l'Arsenal ont été braquées en face du palais du gouvernement. Plus tard, on a fouillé l'habitation du général Topete et saccagé l'hôtel de la vieille comtesse de Montijo. Quant à M. Figuerola, une bande de misérables l'a arrêté pour le fusiller; ils ont daigné ajourner cette exécution et ont enfermé l'ex-ministre dans un cachot du Saladero.

Maintenant les ministres actuels se sont mis du côté des révolutionnaires, et ce sont ceux-ci qui règnent et gouvernent.

En Espagne, la vraie République devient donc une réalité. Les radicaux français sont impatients de nous donner le même régime. Les officieux leur tendent déjà la main et les aident de leur mieux à y arriver.

Dimanche prochain, nouvelles élections partielles. Deux députés à élire dans le Rhône, un dans la Haute-Vienne, un dans le Loir-et-Cher, un dans la Charente-Inférieure. Dans le Rhône, le résultat de la lutte est malheureusement facile à prévoir. Les conservateurs sont tellement découragés et tellement divisés, que les deux candidats radicaux passeront certainement dès le premier tour de scrutin. Cependant un certain nombre de conservateurs n'ont pas voulu se résigner à l'abstention. Ils ont fait choix de deux candidats sur lesquels nous n'avons aucun renseignement, mais qui ont, dans cette occasion, le mérite de personnifier la protestation contre le radicalisme triomphant. C'est à ce titre que nous nous intéressons à eux et au groupe d'électeurs qui les appuie.

Dans la Haute-Vienne, nous recevons les meilleures nouvelles de la candidature de M. Barthélemy Saint-Marc-Girardin. Ce département est du petit nombre de ceux où le parti conservateur est extrêmement bien organisé. On a un excellent candidat: un homme jeune, plein de talent et de loyauté, portant un nom très-sympathique. Dans des conditions pareilles, le succès nous semble assuré.

Dans le Loir-et-Cher, la lutte s'établit entre un républicain modéré, M. Couteau et un radical, M. Lesguillon. L'un représente la république de M. Thiers, l'autre la république de M. Gambetta. Dans la Charente-Inférieure, deux candidatures sont en présence: celle de M. Rigaud, républicain, et celle de M. Boffinton, bonapartiste.

Bourse de Paris.

Paris, 6 mai 1873, soir.

Rente 3 p. %	54,20
— 4 1/2 p. %	78,20
— 5 p. %	88,60
— 5 p. %	86,05

Annonces

Crédit foncier de France.

Emission à 435 fr. d'Obligations foncières de 500 fr. 5 0/0 — Emissions au pair d'Obligations communales, 5 1/2 0/0, à 5, 6, 7, 8, 9, ou 10 ans d'échéance. — On souscrit : à Paris au Crédit foncier de France, rue Neuves-Capucines, n° 19; — dans les départements, aux Recettes des finances, chez MM les notaires et chez tous les correspondants du Crédit foncier.

On peut chez les mêmes intermédiaires se procurer, au cours, des obligations commu-

nales 5 % rapportant 15 francs et remboursables à 300 fr.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^e

boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le **Dictionnaire de la Langue française**, par E. LITTRÉ, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 410 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.

Le 12^e fascicule, CAL à CAR, est en vente.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 2^e livraison (3 mai 1873). — Texte : Le Viol-

neux de la Sapinière, par M^{me} Colomb. — Les Mines de Diamants du Cap de Bonne-Espérance, par Louis Rousselet. — Augusta Kopf, par J. Girardin. — Les Débuts d'un jeune homme dans le Monde, par Bertall. — Le naufrage de l'Atlantic, par P. Vincent. — Les Grandes Villes du Monde. — Le jardinage de la Jeunesse, par L. Châtenay.

DESSINS par Adrien Marie, Bertall, Rouyer. Bureaux à la librairie HACHETTE, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

AUX MÈRES DE FAMILLES

Pour remédier à la faiblesse chez les enfants, développer leurs forces et leur croissance, les principaux médecins de Paris, MM. BROUSSAIS, BLACHE, ANDRAL, ALIBERT, FOUQUIER, MOREAU, etc., membres de l'Institut et de l'Académie de Médecine, ordonnent, avec le plus heureux succès, le RACA-

HOUT des ARABES de DELANGRENIER, rue Richelieu, 26, à Paris. Cet agréable aliment, composé de substances végétales les plus nutritives et les plus fortifiantes, se divise dans toute l'économie; et, par ses propriétés analéptiques, il améliore le lait chez les dames nourrices, et ranime les forces languissantes de l'estomac. — Dépôts dans chaque ville. (Se défier des contrefaçons.)

AVIS. — M. Rivière, tapissier, galerie Fontenille, tient l'extrait si renommé de **Viande Liébig**. Il est à peine besoin d'énumérer les avantages de cet extrait, dont un grand nombre de personnes font usage et qui produit en quelques minutes le meilleur des consommés.

Pots de toutes dimensions. Pour tous les extraits et articles non signés A. LAYET

RÉOUVERTURE
de l'ancien Café de Bordeaux

SOUS LE NOM

CAFÉ ALSACE-LORRAINE

Maison Julien BLANC, en face la Mairie.

Cet Etablissement se recommande par sa tenue, son confort; il est situé au centre des affaires.

Bière de Vienne et de Nérac. — Spécialité de Glaces et Sorbets.

ANNUAIRE

DÉPARTEMENTAL

STATISTIQUE, ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL

JOURNAL DU LOT

POUR L'ANNÉE

1873

PRIX : 1 FR.

Par la poste : 1 fr. 40.

EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS LES

BUREAUX DU JOURNAL

A CAHORS

La Goutte et les Rhumatismes

sont complètement guéris par la

QUATE ANTI-RHUMATISMALE DU D^r PATTISON

Elle est employée avec le plus grand succès contre les accès de gouttes et les affections rhumatismales de toute espèce. — En rouleaux de 2 fr. et de 1 fr. chez, M. J. Duc fils, à Cahors.

A VENDRE

D'occasion

Un DOG CART et une AMÉRICAINE, en très bon état, fabriqués chez M. Mercier, carrossier à Toulouse.

S'adresser chez M. Escudé, carrossier, Galeries Fontenilles, Cahors.

AVIS

EXCELLENTE QUALITÉ DE PAIN. —

GRAINES DE TOUTE SORTE.

chez **CONTOU**, boulanger,

rue St-James, à Cahors.

A louer à suite de décès

Pour entrer en jouissance le premier juin prochain,

L'Hôtel du Lion d'or

S'adresser à M. Bladanet, à Cahors (Lot) qui en est propriétaire.

Cet Hôtel se compose de vastes Ecuries et Remises, et a deux descentes de voitures, faisant un service régulier de Cahors à Figeac.

LA NATIONALE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

Etablie à Paris, rue de Grammont, et rue du Quatre-Septembre, 18
Anciennement COMPAGNIE ROYALE

Fonds de garantie: 110 millions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. BOURCERET (F.), ancien Banquier, propriétaire, Président du Conseil.

ADMINISTRATEURS

M. La Panouse (le Comte de), Propriétaire.

M. Davillier (Henri), Régent de la Banque de France, anc. Président de la Chambre de Commerce de Paris.

M. Lefebvre (Francis), anc. Banquier, ancien Régent de la Banque de France.

M. Mallet (Henri), de la Maison Mallet frères et C^e, Banquiers.

M. Hottinguer (le Baron Rodolphe), Banquier, Régent de la Banque de France.

M. de Waru (A.), ancien Régent de la Banque de France.

M. André (Alfred), Banquier, Régent de la Banque de France, membre de l'Assemblée Nationale.

M. Rothschild (le Baron Gustave de), Banquier.

M. Lutscher (André), de la Maison HENRICH-LUTSCHER et C^e, Banquiers.

M. Claussé (Gustave), Propriétaire.

M. Demachy, de la Maison F.-A. SEILLIÈRE, Banquiers.

M. Vuitry, ancien Ministre-président le Conseil d'Etat.

M. Le Lasseur, de la Maison PÉRIER frères, Banquiers.

M. Pillet-Will (le Comte Frédéric), Banquier, Régent de la Banque de France.

CENSEURS.

M. Denormandie, Président de la Chambre des Avoués, membre de l'Assemblée Nationale.

M. Moreau (Frédéric), Négociant, Censeur de la Banque de France.

M. Archédacon (Edmond-Alexandre), ancien Agent de Change.

DIRECTEUR.

M. ONFROY (J.-S.-L.), ancien Négociant, anc. membre du Conseil Municipal de la ville de Paris.

Constitution immédiate d'un capital payable au décès de l'Assuré

PAR L'ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS POUR LA VIE ENTIÈRE

Participation dans les bénéfices de la C^e

Augmentation du revenu

PAR LA RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE OU DIFFÉRÉE

Capitaux payés aux Assurés décédés depuis l'origine de la Compagnie. 22,327,263 fr.

Arrangés payés aux Rentiers. 118,492,911 fr.

S'adresser pour les renseignements, à

MM. Bénéch, Cahors; Puel, à Figeac; Lacambre, à Gourdon; Bap^e Planion, à Souillac.

A VENDRE D'OCCASION

Une machine locobobile d'une puissance de quatre à cinq chevaux, avec un batteur à grains sur un quatre roues permettant de conduire en tout lieux avec timon et brancards pour bœufs et chevaux, pouvant se donner à de bonnes conditions, grande facilité pour le paiement.

Pour traiter s'adresser au bureau du Journal.



Mal de dents

Guérison instantanée par la **Pyrréhrine Lahaussou**

1 franc 50 le flacon, Dépôt à Cahors, Vinel, pharmacien; à St-Céré, Lafon, pharmacien.

A VENDRE

LA MAISON CARAYON,

avec Cour et Pressoir

Sise quai Ségur, en face la Promenade des Platanes.

Pour les renseignements : S'adresser à M. Toulza, aîné, ou à M^e Labbé, notaire, à Cahors.

GRAND SUCCÈS

LA VELOUPINE

est une poudre de riz spéciale préparée au bismuth,

par conséquent d'une action salubre sur la peau.

Elle est adhérente et invisible; aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

CH. FAY

Parfumeur, rue de la Paix, 9.

PILULES GOURMANDES PURGATIVES GAUVIN

VÉGÉTALES. — 55, Boul. Sébastopol, Paris. Hygiéniques, préventives, curatives de la Constipation et de tous les maux qui négligés font les maladies. 30 ans de succès attestés en France et à l'Étranger. Broc. et 1/2 B^e de 30 pil. : 2 fr.

Dépôt à Cahors, chez M. DUC, pharmacien.